

RICHELIEU EQUILIBRE

Rapport annuel

Exercice clos le : 31/12/2024

FCPE de Société Générale Gestion

Société de gestion : SOCIETE GENERALE GESTION

Sous déléataire de gestion comptable en titre : SOCIETE GENERALE

Dépositaire : SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Sommaire

Données statistiques	4
Vie du FCPE sur l'exercice sous revue	6
Rapport d'activité	7
Informations spécifiques	17
Informations réglementaires	19
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	25
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	30
Actif	30
Passif	32
Compte de résultat	33
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	36
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	37
Règles & méthodes comptables	39
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	42
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice	43
Ventilation de l'actif net par nature de parts	44
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	45
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	45
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	45
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	46
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	47
Exposition directe sur le marché des devises	48
Exposition directe aux marchés de crédit	49
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	50
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	51
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	52
Créances et dettes - ventilation par nature	52
Frais de gestion, autres frais et charges	53
Engagements reçus et donnés	55
Acquisitions temporaires	55

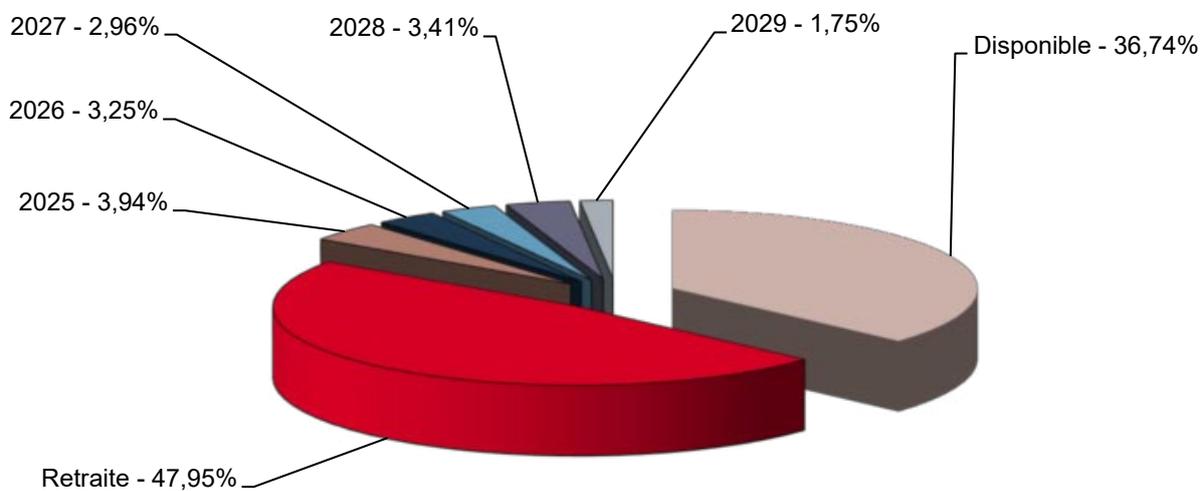
RICHELIEU EQUILIBRE

Instruments d'entités liées	56
Détermination et ventilation des sommes distribuables	57
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	57
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	58
Inventaire des actifs et passifs	59
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	60
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	63
Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	63
Synthèse de l'inventaire	64
Caractéristiques de l'OPC	65
Comptes annuels au 29/12/2023	68

Données statistiques

Répartition des avoirs en fin d'exercice par année de mise en disponibilité

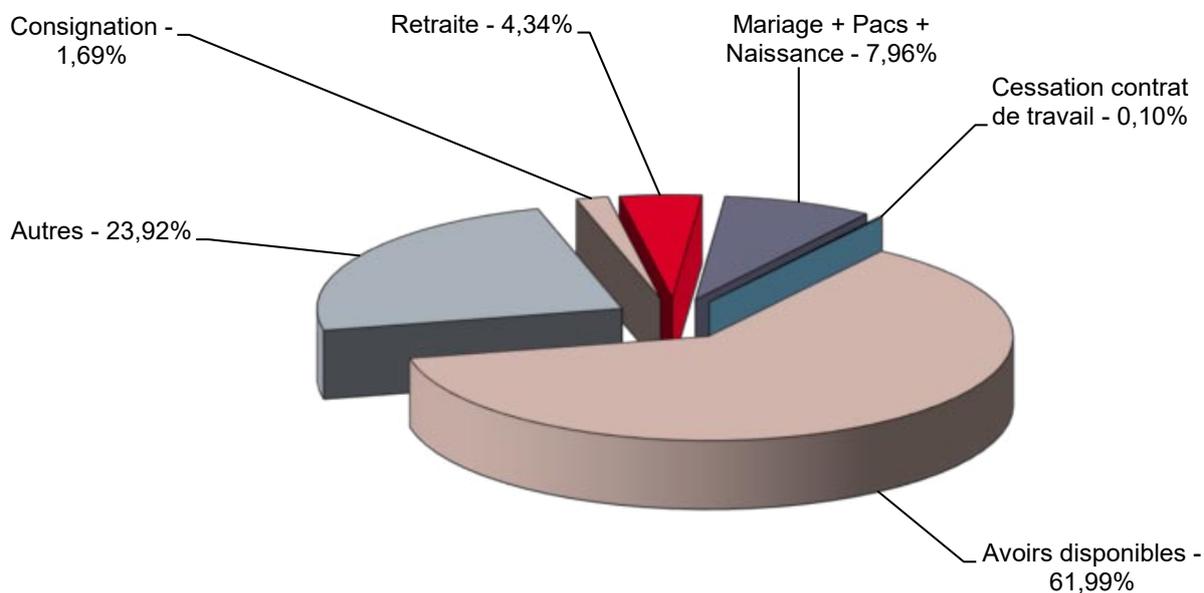
ÉCHÉANCES	EN %
Disponible	36,74%
Retraite	47,95%
2025	3,94%
2026	3,25%
2027	2,96%
2028	3,41%
2029	1,75%
TOTAL	100,00%



Données statistiques

Répartition des rachats par motif de déblocage

MOTIF	EN %
Autres	23,92%
Avoirs disponibles	61,99%
Cessation contrat de travail	0,10%
Mariage + Pacs + Naissance	7,96%
Retraite	4,34%
Consignation	1,69%
TOTAL	100,00%



Vie du FCPE sur l'exercice sous revue

- 1er octobre 2024 : modification du tableau des frais (scission des frais de gestion financière et des frais administratifs et introduction du forfait).

Le DIC (Document d'Informations clés) du FCPE « RICHELIEU EQUILIBRE» annexé au présent rapport annuel de gestion est en cours d'évolution et de modification et peut afficher certaines données erronées.

Nous nous en excusons auprès de tous les destinataires, lecteurs et lectrices de ce document.

Rapport d'activité

Janvier 2024

Les chiffres économiques publiés en janvier ont montré un creusement de l'écart entre une activité américaine vigoureuse et une conjoncture beaucoup plus faible en zone euro. Les chiffres de la Chine, pour leur part, ont été un peu meilleurs qu'attendu. Les banques centrales ont signalé qu'elles procéderaient à des baisses de taux, mais probablement un peu moins rapidement qu'attendu par les marchés. Les rendements obligataires ont légèrement rebondi et les marchés d'actions ont, dans l'ensemble, connu des performances positives.

Après la forte diminution des taux en fin d'année, le marché a connu une légère augmentation du rendement du Bund à 10 ans et une stabilité des rendements des obligations américaines à 10 ans. Pas de grosses surprises du côté des comités de politique monétaire de la Fed et de la BCE mais confirmation que le processus de désinflation est à l'œuvre. Les banques centrales restent toutefois prudentes quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services. Les tensions géopolitiques constituent également un risque à la hausse pour l'inflation. Le point marquant de ce début d'année est la forte activité sur le marché primaire, en particulier de la dette d'entreprise. Sur les marchés du crédit, on observe également plus de volume sur les maturités longues. L'appétit des investisseurs sur les marchés du crédit reste fort. Les investisseurs veulent capturer les rendements actuels avant la baisse attendue en 2024. Les spreads de crédit continuent de se resserrer malgré les montants records de nouvelles émissions. Le marché absorbe le flux d'émissions sur le primaire euro. Jusqu'à présent, le marché secondaire ne semble pas être affecté. Un début d'année dans le vert pour les actifs risqués. La saison des résultats qui vient tout juste de débiter a poussé les actions à la hausse ce mois-ci, avec comme secteurs phares la technologie et le luxe, affichant des résultats au-dessus des attentes. Les actions mondiales en ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +1,2%. Les Etats-Unis progressent de 1,5% et surperforment l'Europe (+1,2%). Les marchés de la zone euro (+2,1%) font mieux, avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas (+7,8%) et la France (+1,7%). Hors zone euro, le marché suédois (-1,7%) ainsi que le marché britannique (-1,3%) sont à contre tendance en janvier. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+8,5%) a su tirer son épingle du jeu ce mois-ci. Le MSCI pays émergents recule (-3,5%) entraîné par la contre-performance du marché chinois (-10,4%) malgré son sursaut en fin de mois. En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+1,5%) l'emportent face aux valeurs défensives (+0,8%). En tête, le secteur de la technologie (+9,7%) et le secteur des services de communications (+3,4%). Le secteur des matériaux (-4,1%), le secteur des services publics (-3,9%) ainsi que le secteur de l'énergie (-3%) sont ceux qui ont connu les plus fortes baisses ce mois-ci. En Europe, les valeurs de croissance (+2,7%) surperforment les valeurs dites « Value » (-0,3%).

Le mois de janvier a été rythmé par les annonces des banques centrales. D'abord avec la BCE, pour qui, comme le marché l'anticipait, l'heure n'est pas encore à la baisse. Elle a ainsi maintenu ses taux à leur niveau actuel pour la troisième fois consécutive, soit 4% pour le taux de facilité de dépôt. De la même façon, la FED annonce maintenir ses taux pour la quatrième fois consécutive, les maintenant dans une fourchette de 5.25%-5.50%. En janvier, les rendements souverains ont légèrement corrigé à la hausse après la nette détente observée sur les 2 derniers mois de 2023. Le taux à 10 ans américain termine ainsi le mois de janvier à 3.91% soit + 4 points de base (pdb) par rapport au mois précédent. En Zone Euro, les taux sont également en hausse sur le mois avec le taux à 10 ans français qui ressort fin janvier à 2.66% (+11 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.16% (+14 pdb). Tout au long du mois, le marché primaire des émissions privées est resté très actif et ces émissions ont été très bien absorbées par le marché, témoignant du fort appétit des investisseurs à la recherche de rendement. Le marché du crédit euro Investment Grade s'inscrit avec une performance positive de 0.10% sur le mois. Dans ce contexte toujours volatil sur le marché obligataire, nous avons conservé une duration supérieure à celle de nos indices de références. Quant au positionnement géographique, nous sommes toujours surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Enfin, nous conservons une attitude prudente et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant sélectif sur la qualité et la liquidité de l'émetteur, cette classe d'actif nous semble attrayante notamment grâce à son portage qui reste élevé. Au cours du mois de Janvier, nous avons réduit notre sous-exposition au marché des actions européennes.

RICHELIEU EQUILIBRE

Le contexte macro-économique présente toujours des incertitudes quant à la soutenabilité du niveau de bénéfices des entreprises à ce moment du cycle économique, mais la valorisation des entreprises européennes reste attractive et le niveau d'activité pourrait avoir atteint un point bas. Nous notons également que certaines entreprises leader dans leur secteur ont surpris positivement le marché. Ainsi nous conservons nos biais de composition en faveur des actions européennes de qualité qui ont la capacité de conserver leur marges mais aussi de générer de la croissance.

Sur le plan sectoriel, nous conservons une approche équilibrée entre les secteurs cycliques et défensifs.

Ainsi, nous avons une exposition au secteur des services aux collectivités car il offre du rendement et devrait bénéficier et de la baisse des taux. En parallèle, nous gardons notre exposition sur les services de télécommunication qui présente une faible valorisation et qui retrouve de la dynamique sur le chiffre d'affaire et la marge grâce à des hausses de prix sur les forfaits et à un ralentissement des investissements dans le déploiement de la fibre. Nous conservons aussi un positionnement autour de la neutralité sur le secteur de l'alimentation et des boissons qui présente des histoires de restructuration comme Danone et une forte décote de valorisation par rapport à son historique. Cette décote devrait notamment se résorber sur la partie boissons grâce à la reprise progressive de la consommation en Chine et aux Etats-Unis.

Parmi les secteurs cycliques, nous conservons notre exposition aux entreprises liées au secteur automobile en Europe. Les valorisations des entreprises de ce secteur nous semblent encore attractives et pourraient bénéficier d'un mouvement haussier additionnel. Nous conservons une exposition significative aux valeurs technologiques européennes notamment via le secteur des semi-conducteurs qui présente une valorisation attractive et des perspectives de croissance solides. La phase de déstockage semble en effet derrière nous sur la partie mémoire et téléphonie et la demande va rester soutenue entre autres par l'internet des objets, l'électrification des véhicules et l'adoption croissante de l'intelligence artificielle. Outre ces points ces valeurs de croissance pourraient bénéficier de multiples de valorisation plus élevés grâce aux baisses de taux attendues. Nous maintenons notre exposition aux assurances et aux banques car leurs bilans et leurs perspectives continuent d'être favorables. Enfin, nous conservons nos positions sur les entreprises liées à la production de matières premières et ceci grâce à l'amélioration de la demande globale compte tenu de la transition énergétique

Février 2024

Les chiffres économiques publiés en février sont restés, dans l'ensemble, bons aux Etats-Unis et médiocres en Europe. Dans les économies émergentes, une légère amélioration a été observée. Aux Etats-Unis comme en Europe, la désinflation a continué, mais de façon moins rapide que fin 2023. Les grandes banques centrales occidentales ont réitéré qu'elles baisseraient probablement leurs taux au cours des prochains mois, mais peut-être un peu plus tardivement qu'attendu par les marchés. Les actions sont restées orientées à la hausse. Les rendements obligataires ont poursuivi leur rebond entamé en janvier.

Le mois de février a été rythmé par les chiffres de l'inflation en baisse par rapport au mois précédent en Zone Euro et aux Etats-Unis, même si ceux-ci demeurent au-dessus de l'objectif de moyen terme fixé à 2% par les Banques Centrales. Cependant, la résilience de l'inflation dans le secteur des services a fait ressortir des chiffres d'inflation au-delà des attentes de marché provoquant une envolée des rendements obligataires. Ainsi le taux souverain américain à 10 ans termine le mois de février à 4.25% soit + 0.34% par rapport au mois précédent. En Zone Euro, les taux sont également en hausse sur le mois avec le taux à 10 ans français qui ressort fin février à 2.88%, tandis que le Bund allemand affiche 2.41% (+0.25%). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.84% et 3.28%. En février, le marché du crédit a connu un resserrement général des spreads, malgré un changement notable au cours de la dernière semaine, où le rallye des spreads a marqué une pause après des mois de performance. Février a marqué un mois record en terme de volume d'émission, avec un total de 66 milliards d'euros, principalement dans le segment Investment Grade. Les émissions primaires ont été largement sursouscrites, avec un grand nombre de demandes, ce qui a entraîné une compression des primes pour les nouvelles émissions. Dans ce contexte, sur le marché obligataire, nous avons profité de la hausse des taux pour renforcer la duration de nos portefeuilles qui s'inscrit plus significativement au-dessus de celle de nos indices de références. Quant au positionnement géographique, nous sommes toujours surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Enfin, nous conservons une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur.

RICHELIEU EQUILIBRE

Cette classe d'actif nous semble attractive notamment grâce à son portage qui reste élevé, mais également grâce au potentiel de réduction supplémentaire des spreads que nous anticipons. Au cours du mois de février, nous sommes passés légèrement surpondérés sur les marchés actions de la zone euro car le rebond des indicateurs PMI semblent marquer le point bas de l'activité économique. Outre ce point, la valorisation reste attractive dans la zone et la décote s'est amplifiée par rapport aux Etats-Unis. Si la saison des résultats s'est avérée moins positive en Europe qu'aux Etats-Unis, la majorité des entreprises européennes de qualité ont affiché des résultats en ligne ou supérieurs aux attentes et pointent vers un rebond de la croissance de leur chiffre d'affaires au deuxième semestre.

Sur le plan sectoriel, nous conservons une approche équilibrée entre les secteurs cycliques et défensifs ainsi qu'une construction de portefeuille équilibrée entre les styles de gestion « value » et « croissance ». Le style croissance a toutefois été augmenté par le biais d'un renforcement du secteur technologique. C'est dans le secteur technologique qu'il y a eu le plus de surprises positives sur les bénéficiaires et ces valeurs devraient continuer à afficher des perspectives de croissance solides tirées notamment par le fort développement de l'intelligence artificielle.

A contrario, nous avons préféré sortir totalement notre exposition au secteur des services aux collectivités malgré la baisse observée depuis le début d'année. Les perspectives ne nous semblent toujours pas favorables dans un contexte de remontée des taux en ce début d'année et de chute des prix du gaz et de l'électricité. Ce contexte a entraîné pour plusieurs sociétés du secteur des révisions à la baisse des perspectives 2024 communiquées lors de leurs publications. Le choix d'un allègement de l'exposition au secteur des matières premières a lui aussi été effectué face à la reprise anémique de l'économie chinoise qui est notamment pénalisée par la crise persistante de son secteur immobilier. Parmi les secteurs cycliques, nous conservons notre exposition au secteur automobile qui présentent une décote de valorisation excessive par rapport au marché. Les publications d'entreprises du secteur se sont avérées majoritairement au-dessus des attentes avec notamment une résilience plus forte qu'attendue des marges et des FCF élevés qui devraient pouvoir soutenir une nouvelle progression des titres. Nous maintenons aussi notre exposition aux assurances et aux banques car leurs bilans et leurs perspectives continuent d'être favorables.

En parallèle, sur les secteurs défensifs nous conservons notre exposition sur les services de télécommunication qui présente une faible valorisation et qui retrouve de la dynamique sur le chiffre d'affaires et la marge grâce à des hausses de prix sur les forfaits et à un ralentissement des investissements dans le déploiement de la fibre. Nous conservons aussi un positionnement autour de la neutralité sur le secteur de l'alimentation et des boissons qui présente des histoires de restructuration comme Danone et une forte décote de valorisation par rapport à son historique. Cette décote devrait notamment se résorber sur la partie boissons grâce à la reprise progressive de la consommation en Chine et aux Etats-Unis.

Mars 2024

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. Dans les pays émergents, les indicateurs ont plutôt montré des divergences entre régions. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Sur les marchés, les rendements obligataires sont restés orientés à la hausse et les actions ont poursuivi leur ascension.

Les taux demeurent orientés à la hausse. La volatilité reste forte. Les marchés restent tirés par deux moteurs : l'évolution de l'inflation et les discours des banquiers centraux. Les marchés sont très confiants dans la baisse des taux de la BCE en juin. Lors de son dernier comité, la BCE a gardé la porte ouverte à une baisse des taux en juin. Cependant, Christine Lagarde a réitéré l'appel à la patience en matière de politique monétaire. La BCE reste prudente quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services, et continuera de surveiller l'évolution du marché du travail, qui a fait preuve d'une grande résilience. Par contre, les marchés sont plus incertains sur la baisse des taux de la Fed en juin. En effet, la Fed n'est pas pressée de baisser les taux. La Fed considère que la croissance sous-jacente de l'économie est plus résiliente et plus forte qu'en décembre. Le discours de la Fed n'a pas changé malgré la récente accélération de l'inflation. L'histoire selon laquelle « l'inflation diminue progressivement sur un chemin parfois semé d'embûches vers 2 % » est maintenue.

Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci.

RICHELIEU EQUILIBRE

Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entraîné par la surperformance du marché taïwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En tête, le secteur bancaire (+9,1%), le secteur de l'immobilier (+8,2%) et le secteur de l'énergie (+6,8%). Le secteur des biens de consommation de base (+1,5%) ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques (+2,2%) sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives. En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%).

Avril 2024

En avril, les chiffres économiques américains ont fait état d'une conjoncture toujours dynamique malgré quelques déceptions. Ceux de la zone euro ont confirmé une légère amélioration à partir d'une situation très atone. La baisse de l'inflation, plus convaincante en zone euro qu'aux Etats-Unis, a conduit les marchés à anticiper que la BCE entamerait probablement son cycle de baisse des taux avant la Réserve fédérale. Sur les marchés, les rendements obligataires ont atteint en avril de nouveaux points hauts sur 2024 tandis que les grands indices d'actions ont, en majorité, reculé.

Les taux restent orientés à la hausse. Le rendement obligataire à 10 ans US avoisine désormais les 4,6% et le rendement obligataire à 10 ans allemand a dépassé les 2,5%. Depuis le début de l'année, l'inflation américaine s'est révélée plus tenace que prévu. La rhétorique de la Réserve fédérale américaine (Fed) est désormais de « ne pas se presser de baisser les taux » en raison du manque de progrès sur le front de l'inflation. La Fed a besoin d'une plus grande confiance dans la trajectoire de l'inflation avant de commencer à baisser ses taux. Par conséquent, les marchés ont reconsidéré leurs attentes de baisse de taux par la Fed, n'en attendant plus qu'une à deux maximum cette année. A l'opposé, l'inflation en Europe apparaît maintenant à peu près maîtrisée. Christine Lagarde a en effet indiqué qu'il « serait opportun de réduire le caractère restrictif actuel de la politique monétaire » si le reflux de l'inflation vers la cible des 2% se confirmait. La BCE s'oriente vers une baisse des taux en juin, sauf mauvaise surprise sur l'inflation. En outre, au-delà de cette première baisse probable des taux, le marché pourrait se demander dans quelle mesure la BCE pourrait procéder à des baisses beaucoup plus importantes que celles de la Fed.

Les marchés actions ont souffert ce mois-ci, en raison de la crainte que la Réserve fédérale américaine n'assouplisse pas sa politique monétaire aussi rapidement qu'anticipé. En effet, des chiffres d'inflation plus forts qu'attendu, combinés à une résilience de la demande privée, ont forcé les investisseurs à réviser leurs prévisions de baisse de taux pour cette année. Les actions mondiales en ont pâti, le MSCI ACWI perdant (-2,9%). Les Etats-Unis reculent de -4,2% et sous-performent l'Europe (-1,3%). Les marchés de la zone euro (-2,5%) font moins bien, avec comme principaux détracteurs les Pays-Bas (-3,5%), l'Italie (-3,4%) et l'Allemagne (-3,3%). Hors zone euro, le marché britannique (+2,5%) a su tirer son épingle du jeu en avril du fait de sa forte exposition aux valeurs de l'énergie. Toujours côté marchés développés, le Japon (-1,1%) affiche une performance négative ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+1,2%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+6,4%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (-2,7%) sous-performent les valeurs défensives (+1,3%). En tête, le secteur de l'énergie (+6,4%), le secteur bancaire (+2,9%) et le secteur de la santé (+1,3%). Le secteur de l'assurance (-5,8%) ainsi que le secteur des biens de consommations cycliques (-5,2%) et de la technologie (-5,6%) sont les grands perdants. En Europe, les valeurs de croissance (-2,7%) sous-performent les valeurs dites « value » (+0,3%).

Mai 2024

Les chiffres économiques parus en mai ont montré des inflexions divergentes de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, l'activité a semblé ralentir légèrement à partir d'une dynamique vigoureuse et l'inflation, bien que toujours élevée, n'a pas surpris à la hausse à la différence des mois précédents. En zone euro, le climat des affaires a poursuivi sa lente amélioration à partir d'une situation très atone et l'inflation a légèrement ré-accélééré après plusieurs mois de baisse. La BCE a continué de signaler une 1^{ère} baisse de taux en juin tandis que la Fed n'a pas communiqué précisément sur la date de ses prochains mouvements. Sur les marchés, les rendements obligataires ont augmenté et les actions ont progressé.

Les taux ont renoué avec une tendance haussière à partir de la mi-mai en raison d'une réévaluation radicale des anticipations de politique monétaire à la suite d'une surprise à la hausse sur la croissance et l'inflation. Le marché n'anticipe plus désormais qu'une à deux baisses de taux de la Réserve fédérale et que 2 à 3 baisses de la BCE : J. Powell a appelé à la patience en matière de baisse des taux. Il a confirmé qu'il n'y aurait pas d'assouplissement tant que la Réserve fédérale n'aura pas acquis « une plus grande confiance dans le fait que l'inflation évolue durablement vers 2 % ».

RICHELIEU EQUILIBRE

Cependant, le ton de la Réserve Fédérale reste accommodant. J. Powell a confirmé que la probabilité que le prochain mouvement sur les taux soit une hausse était très faible et a réitéré que les conditions financières étaient restrictives. La BCE devrait baisser ses taux en juin. Cependant, elle demeure prudente sur son cycle de baisse de taux. L'amélioration récente des perspectives de croissance signifie qu'il est moins urgent pour la BCE de réduire le caractère restrictif de sa politique. Les marchés du crédit évoluent positivement grâce à (1) une activité économique résiliente (2) une baisse de l'inflation (3) l'anticipation des baisses de taux des banques centrales.

Les marchés actions ont rebondi en mai suite à des publications de résultats rassurantes pour le T1. Le MSCI ACWI gagne (+3,5%). Les Etats-Unis augmentent de +4,6% et surperforment l'Europe (+2,3%). Les marchés de la Zone Euro (+1,7%) font moins bien. Les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne délivrent tous (+4,1%) et surperforment la zone euro, la France (+0,3%) sous-performe. Hors zone euro, c'est le marché suisse (+6%) qui a vraiment tiré son épingle du jeu en mai. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+1,1%) affiche une performance positive ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+0,2%) entraîné par la surperformance du marché taiwanais (+4,8%) ainsi que du marché chinois (+2,1%), mais sous-performe le MSCI Monde (+3,8%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+2,9%) surperforment les valeurs défensives (+1,3%). En tête, les financières (+4,3%), l'industrie (+4,1%) et le secteur de l'assurance (+4,4%). L'énergie (-2,7%) ainsi que les secteurs des biens de consommations cycliques (-0,6%) sont les grands perdants ce mois-ci. En Europe, les valeurs de croissance (+2,5%) surperforment les valeurs dites « Value » (+2,2%).

Juin 2024

Au mois de juin, l'économie mondiale a confirmé un léger ralentissement et l'inflation a retrouvé une tendance baissière. La Banque centrale européenne (BCE) a initié une première baisse de taux alors que la Réserve Fédérale (Fed) et la Banque d'Angleterre préfèrent temporiser. Le marché obligataire est resté volatil dans un contexte (géo)politique incertain, alors que les marchés actions enregistrent une performance faible mais positive. Le dollar américain a gagné +1,2%, l'or oscille autour de \$2300 par once et le pétrole a progressé de 5%.

Les marchés obligataires sont restés volatils en juin, avec du côté américain un regain d'incertitude sur le déclenchement des baisses de taux directeurs de la Fed, et en Europe la première baisse de taux de la BCE (-25 pnb à 3,75% pour le taux de dépôt), mais surtout une séquence politique marquée par les élections européennes et la dissolution de l'assemblée nationale en France. En Zone euro, les taux courts ont baissé de 27 pnb avec un taux 2 ans allemand qui termine le mois de juin à 2,83%. Mouvement quasi identique de -20 pnb sur les emprunts Bund allemands 10 ans qui clôture le mois sous les 2,5%, la courbe restant donc inversée. Mais le mouvement le plus marquant est venu des OAT françaises avec un écartement des taux français versus l'Allemagne après l'annonce d'élections législatives anticipées. L'écart entre le taux d'emprunt à 10 ans pour la France et l'Allemagne est passé de 50 à plus de 80 points de base. La dette souveraine italienne a été impactée par sympathie, mais on ne note pas de contagion de la situation française au reste de la zone euro. Aux Etats-Unis, les taux courts sont restés quasiment inchangés (4,75% -22 pnb pour les bons du trésor à 2 ans), alors que les taux longs ont d'abord baissé pour ensuite remonter (-22 pnb à 4,4% pour l'emprunt à 10 ans). Les marchés des obligations d'entreprises continuent de bien performer de part et d'autre de l'Atlantique dans un contexte de maintien de la croissance et de baisse de l'inflation, et de forte demande des investisseurs qui cherchent à sécuriser des niveaux de rendement élevés avant les baisses de taux des banques centrales.

Les marchés d'action ont connu une performance agrégée faible mais positive en juin (+1,2% pour l'indice MSCI ACWI en USD), mais avec une forte disparité. En effet, les Etats-Unis (MSCI US +2,8%) ont largement surperformé l'Europe (-2,7% en USD) et la Chine (-6,4%). Ce sont les valeurs technologiques qui ont tiré le marché américain à la hausse, et le Nasdaq100 a progressé de 4,3%. Les valeurs de croissance ont largement surperformé le segment Value et les grandes capitalisations les moyennes et petites valeurs. En Europe, la France a nettement sous-performé et CAC40 a perdu -6,5%. Le Japon a légèrement consolidé en dollar suite à une nouvelle baisse du Yen qui a décroché à nouveau en l'absence de normalisation de la politique monétaire de la Banque du Japon. Les marchés émergents hors Chine ont profité de flux positifs, et progressent en agrégé de 4,3% (en USD) ce qui contraste fortement avec la performance du marché chinois. La volatilité des marchés d'actions reste faible et l'indice VIX mesurant la volatilité implicite du S&P500 reste proche des 13%.

Juillet 2024

La reprise de l'activité en Europe s'est confirmée en juin certains pays ayant compensé les performances décevantes en Allemagne.

RICHELIEU EQUILIBRE

Aux États-Unis, les marchés ont été dominés par les attentes de la politique monétaire de la Fed et les signaux de ralentissement économique. Les décisions de la BOJ et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont entraîné une volatilité accrue des marchés émergents. Les investisseurs restent attentifs aux développements économiques et aux décisions des banques centrales au second semestre.

En juillet, le marché des taux a été marqué par une volatilité notable, influencée par les décisions de plusieurs grandes banques centrales. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a maintenu ses taux directeurs inchangés mais a laissé entrevoir une possible baisse dès septembre. Le taux des obligations d'État américaines à 10 ans a chuté sous les 4 % pour la première fois depuis février, reflétant les attentes d'un assouplissement monétaire et de ralentissement économique, mais également des flux d'investisseurs pour réduire l'exposition aux actions. Les taux courts ont suivi cette baisse (4.15% -61 pdb pour les bons du trésor US à 2 ans). En Europe, la BCE a maintenu ses taux mais les investisseurs anticipent des réductions dans les mois à venir. Les taux courts, Euribor 3M, ont baissé de -7 pdb avec un taux 2 ans allemand qui termine le mois à 2.45%. Cette baisse s'observe également sur les emprunts Bund allemands 10 ans à -36 pdb qui clôture le mois à 2,24%. Le spread entre les obligations françaises et allemandes s'est maintenu à 75 points de base, maintenant une prime de risque des investisseurs et l'incertitude sur la politique fiscale. La Banque d'Angleterre a baissé ses taux pour la première fois en plus de quatre ans à 5% de -25pdb suite au retour de l'inflation à 2%. En Asie, la Banque du Japon (BOJ) a surpris les marchés en augmentant ses taux de 15 points de base à 0,25 %, un mouvement vers une normalisation de la politique monétaire qui a provoqué une forte réaction sur les marchés obligataires et boursiers japonais.

Les marchés d'action ont consolidé en juillet avec -2.02% pour l'indice MSCI ACWI en USD. Les actions américaines ont baissé (MSCI US -2.75%) mais ont surperformé l'Europe où l'EuroStoxx50 perdait -3.3% en USD. Ce sont les valeurs technologiques qui ont précipité le marché américain à la baisse, illustré par le Nasdaq 100 qui pointe à -5.6%. Les grandes entreprises technologiques ont subi des prises de bénéfices après un premier semestre exceptionnel dans un contexte de restrictions d'exportations de puces vers la Chine. Du fait d'une anticipation de baisse de taux d'intérêt réels, les petites et moyennes valeurs ont surperformé les plus grosses avec un Russel 2000 à +7,49%. Les marchés européens ont montré des signes de nervosité, avec des secteurs comme le luxe pénalisé par une réduction des dépenses des consommateurs. Le CAC40 a perdu -2.5% dans un contexte d'incertitude politique française. La normalisation de la politique monétaire de la Banque du Japon a entraîné une chute importante du Nikkei 225 à -3,8%. Le marché chinois est resté volatil et a perdu plus de 3%. Les marchés émergents hors Chine sont restés assez stables malgré une hausse des tensions géopolitiques (+0.04% MSCI EM en USD). La volatilité des marchés d'actions s'est amplifiée et l'indice VIX mesurant la volatilité implicite du S&P500 s'est approché de 20% en fin de mois.

Août 2024

Le mois d'août n'aura pas été de tout repos pour les investisseurs avec de forts mouvements des marchés d'action, une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon et des craintes de récession aux États-Unis dans un contexte (géo)politique instable. La croissance donne des signes de ralentissement et l'inflation se rapproche de l'objectif des banques centrales. Après une forte chute la première semaine, les marchés d'action terminent en légère hausse, alors que les taux d'intérêts ont globalement baissé.

Après la baisse du mois de juillet, les rendements obligataires ont chuté début août suite à la publication de statistiques décevantes puis oscillés au grès des changements d'anticipation sur les baisses de taux des banques centrales. Le marché obligataire au sens large a progressé de 2% en USD.

Aux États-Unis, les taux courts à 2 ans sont passés de 4.35% à 3.90%, rejoins par les taux à 10 ans qui ont perdu 20 points de base, ces mouvements entraînant une normalisation de la courbe. Les mauvais chiffres de l'emploi ont fait craindre l'entrée en récession imminente de l'économie américaine (règle de Sahm) et un retard de la Réserve Fédérale. Le marché assignait en fin de mois une probabilité de 30% d'une baisse de taux de 50 points de base en septembre. La baisse des taux courts a entraîné une baisse du dollar américain.

La BCE a maintenu une communication prudente, bien que les marchés anticipent une nouvelle baisse des taux en septembre suite à la baisse de l'inflation. Les taux d'intérêt à court terme ont baissé, le 2 ans allemand passant de 2.5 à 2.36%. Cependant, les taux longs en zone euro sont remontés après avoir baissé en début de mois dans le sillage des États-Unis, terminant le mois inchangés : Bund allemand à 10 ans proche de 2,3% % et 3% pour l'OAT 10 ans. Les spreads souverains en Eurozone ont peu évolué. En l'absence de désignation d'un premier ministre, le spread France Allemagne 10 ans s'est maintenu à 70 points de base, proche de l'Espagne (83pdb).

La surprise est venue d'Asie, avec une hausse inattendue des taux de la Banque du Japon qui a secoué les marchés obligataires japonais et renforcé le Yen par rapport aux principales devises.

RICHELIEU EQUILIBRE

Le scénario de ralentissement marqué de l'économie qui était depuis plusieurs mois écarté par les investisseurs est revenu sur le devant de la scène. Ce changement de narratif, associé à la hausse surprise des taux de la Banque du Japon et la chute du marché japonais, ainsi qu'une dégradation des perspectives de certaines grandes valeurs américaines, ont entraîné une chute brutale des marchés d'action. L'indice MSCI ACWI a perdu plus de 6% en une semaine. Après cette chute initiale importante, les marchés développés ont fortement rebondi, en particulier aux États-Unis, où le S&P 500 s'est rapproché des plus hauts de juillet. Cependant, cette reprise a été inégale et on assiste à une rotation vers les valeurs défensives et les cycliques au détriment des valeurs technologiques.

Aux États-Unis, les marchés actions ont eu des résultats mitigés. Le S&P 500 a terminé le mois en hausse de 1,3 %, tandis que le NASDAQ recule légèrement de 0,5 %. Cette baisse reflète les incertitudes macroéconomiques croissantes et les révisions à la baisse des prévisions de bénéfices dans le secteur technologique. Par exemple, les résultats de Nvidia en ligne avec les attentes ont pourtant entraîné une chute de 7% car les perspectives ont été jugées décevantes. Le secteur technologique a subi des prises de bénéfices après un fort début d'année, tandis que les valeurs défensives ont mieux résisté.

En Europe, les marchés ont montré une certaine résilience en terminant le mois dans le vert. L'Eurostoxx 50 a progressé de 2% en août, soutenu par des gains dans les secteurs de la consommation cyclique et de la technologie. Le DAX allemand a enregistré une hausse de 2,3 %. Le CAC40 continue de sous performer les marchés européens. Une hausse moins importante outre-manche avec le FTSE 100 qui grapple seulement de 0,5 %.

Le marché japonais a été très volatil en conséquence de la hausse des taux surprise de la BoJ et du renforcement du Yen en conséquence. Le Topix a chuté de près de 20% début août pour finalement terminer en baisse de -3.6%. Malgré cette chute, le Topix reste en hausse de 15% depuis le début de l'année.

Septembre 2024

Le mois de septembre aura été marqué par une poursuite des baisses des taux directeur des banques centrales et des annonces importantes des autorités chinoises pour soutenir l'économie. L'inflation continue de baisser dans les économies avancées, et les craintes de récession persistent alors que de nombreux indicateurs prédisent une décélération du secteur manufacturier. Les indices actions ont marqué des plus haut et les taux d'intérêt à court et long terme ont baissé. Le dollar baisse alors que l'or continue sa progression. Le pétrole a souffert des perspectives de baisse de la demande et d'un manque de cohésion de l'OPEP.

Les taux d'intérêt à court et long terme ont baissé sur les marchés obligataires alors que l'inflation baisse, la croissance fléchit et les banques centrales confirment une phase d'expansion monétaire. Aux États-Unis, les rendements obligataires ont fortement chuté en septembre, avec le taux à 10 ans descendant à 3,8 % après avoir culminé à 4,5 % au début de l'année. Les rendements des bons du Trésor à 2 ans sont passés à 3,6 %, reflétant les attentes du marché d'une nouvelle baisse des taux de la Fed lors des prochaines réunions face au risque d'un atterrissage de l'économie américaine plus brutal que prévu. En Europe, les taux d'intérêt ont également baissé, bien que dans une moindre mesure. Le Bund allemand à 10 ans a terminé le mois en baisse (de -18bp) à 2,1 %, et le taux à 2 ans se rapproche lui aussi des 2,1 % signe d'une normalisation de la courbe des taux. Le spread France-Allemagne à 10 ans a augmenté autour de 80 points de base, en raison des incertitudes budgétaires françaises après l'annonce du nouveau gouvernement.

Les marchés actions sont restés volatils en septembre, particulièrement dans le secteur technologique. Le S&P 500 a terminé le mois en hausse de 1,6 % battant de nouveaux records, après un rebond des secteurs défensifs tels que la consommation de base et la santé, signe d'une déconcentration du marché. De son côté, le NASDAQ, plus exposé aux valeurs technologiques, a profité de la baisse des taux pour gagner plus de 2,2 %. En Europe, l'indice EuroStoxx50 était quasi inchangé sur le mois et continue de sous-performer les États-Unis. Le DAX allemand a également progressé de 2,7 %, tandis que le CAC 40 réussit à terminer sur une note positive en fin de mois grâce à la bonne performance des valeurs du luxe dans le sillage du marché chinois. Les mesures annoncées en Chine ont incité les investisseurs à se repositionner sur ces valeurs du luxe qui sont particulièrement sensibles au marché asiatique. Au Japon, le Nikkei 225 peine à se remettre du mini-krach du début du mois d'août, il a ainsi continué à chuter de 2 %. C'est d'ailleurs un des seuls indices à finir le mois dans le rouge. Les marchés émergents ont, quant à eux, affiché des performances contrastées. L'indice MSCI China a connu en fin de mois une hausse vertigineuse de 20 % en quelques jours, porté par le plan de relance économique chinois et rattrapant ainsi le retard accumulé depuis le début de l'année. L'Inde a continué sa progression avec une hausse 2% du NIFTY 50.

Octobre 2024

Octobre a été marqué par une poursuite de la baisse de l'inflation particulièrement en Europe, et un ralentissement de l'activité économique en Chine et en Allemagne alors que l'économie américaine reste résiliente. Malgré ce contexte plutôt favorable aux baisses de taux directeurs, les taux d'intérêt à court et moyen terme ont augmenté face au double défi géopolitique et de finances publiques auquel les gouvernements occidentaux sont confrontés. Les tensions au Moyen-Orient ont provoqué une forte volatilité pétrole avec des hausses temporaires à \$81 par baril de Brent, suivi d'une correction rapide à \$73 en fin de mois. Sur les marchés, la volatilité a été élevée pour les indices actions. Le dollar s'est renforcé face à plusieurs devises, l'or a passé la barre des 2700\$ l'once, et les matières premières ont évolué au gré des événements géopolitiques.

Les marchés obligataires ont été marqués par de fortes oscillations au cours du mois, avec des rendements finissant à la hausse et une repentification des courbes.

Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans a franchi le seuil des 4 % pour atteindre 4,3 % soit une hausse de 50 pdb, renforcé par des données économiques solides, des perspectives d'augmentation de l'endettement public et une possible reprise de l'inflation (tarifs douaniers) suite aux élections de novembre. Les taux courts ont aussi progressé et le rendement des bons du Trésor sont remontés de 53bp à 4,17% alors que le marché anticipe moins de baisses de taux de la Fed.

En Europe, le mouvement de hausse des taux d'intérêt a été moins fort mais la direction reste la même. Le rendement des obligations allemandes à 10 ans a progressé de 27 pdb pour se stabiliser aux alentours des 2,4 % et les taux courts sont également remontés. Le marché reste attentif aux possibles baisses de taux de la BCE dans un contexte de décélération économique. En France, l'incertitude autour du vote du budget continue de peser sur l'écart de taux avec l'Allemagne qui ne s'est resserré que de -6pdb à 74 pdb pour l'OAT10 ans, affichant un rendement de 3,1 %. La prime de risque pour les obligations françaises est désormais plus élevée que celle de l'Espagne mais reste bien en deca de celle de l'Italie.

Les marchés actions ont globalement consolidé avec une reprise de la volatilité. Aux États-Unis, le S&P 500 a atteint de nouveaux sommets au cours du mois mais termine en baisse de -1,0 % suite à plusieurs publications de résultats d'entreprise décevants, d'incertitudes sur les baisses de taux et du résultat des élections (fiscalité des entreprises). Le Nasdaq, soutenu par une bonne performance des valeurs technologiques, a enregistré la plus faible baisse parmi les indices américains à -0,8 %, tandis que le Dow Jones a baissé de -2,0 %. En Europe, la consolidation a été plus marquée avec l'EuroStoxx50 perdant -3,5 %. Le CAC40 a également terminé en recul de -3,7 %, suite à des publications en dessous des attentes pour les valeurs du luxe et de l'énergie. En Allemagne, le DAX30 a affiché une baisse modérée de -1,3 %, portée par une amélioration des perspectives sur le secteur industriel. En Asie, le MSCI China a corrigé de -5,9 %, consolidant les gains obtenus en septembre après l'annonce des réformes, tandis que le Nikkei 225 a progressé de 3,1 % au Japon, bénéficiant d'une dynamique positive des valeurs exportatrices. En Inde, l'indice principal a perdu plus de 6,2 % sous l'effet d'une correction sectorielle, notamment dans les biens de consommation, en raison des pressions économiques globales. L'indice MSCI Emergents termine en baisse de -3,8%

Novembre 2024

Le mois de novembre 2024 a été marqué par l'élection de Donald Trump aux États-Unis, une détérioration des perspectives économiques en Europe et des défis croissants pour les pays émergents en particulier la Chine. Les marchés financiers positionnés pour une victoire de Trump, ont subi une forte volatilité des taux d'intérêts, et oscillé entre opportunités sectorielles et prudence face aux incertitudes. Le dollar s'est renforcé, le pétrole termine inchangé malgré une forte volatilité et l'or a perdu 3.7%. Les thématiques liées à l'intelligence artificielle restent des moteurs de performance, mais l'attentisme s'est peu à peu installé. En effet, depuis l'élection de Donald Trump, les investisseurs s'inquiètent des répercussions des tensions commerciales à venir sur l'inflation et la politique monétaire de la Fed.

Les marchés obligataires ont enregistré des mouvements significatifs en novembre. Aux États-Unis, les rendements des bons du Trésor à 10 ans ont atteint 4,5 %, leur plus haut niveau depuis trois mois, avant de redescendre à 4,17 %. La réélection de D. Trump a renforcé les attentes d'un creusement du déficit budgétaire et augmenté les risques d'inflation. Les taux courts qui sont restés proche de 4.15% alors que les investisseurs anticipent une pause de la Fed. Les mouvements de taux sont plus marqués sur le Vieux Continent. En zone euro, les rendements allemands à 10 ans ont reculé à 2,09 %, tandis que le rendement à 2 ans ont baissé de -33 points de base (pdb).

Les obligations françaises ont fluctué en fonction des annonces politiques atteignant un pic de 3,2 % avant de se

RICHELIEU EQUILIBRE

terminer à 2,90 % en fin de mois. L'écart entre les rendements des obligations françaises et allemandes à 10 ans s'est accru de 7 pdb jusqu'à 81 pdb (désormais+10bp au-dessus de l'Espagne) intégrant une prime de risque spécifique.

Les marchés actions terminent le mois avec des performances contrastées. Aux États-Unis, les indices boursiers ont atteint de nouveaux sommets suite l'élection de Donald Trump, portés par les anticipations de baisses d'impôts et de mesures favorables aux entreprises. Le S&P 500 a franchi les 6 000 points, terminant le mois en hausse de 5,7 %, et surperformant les autres indices. Le Nasdaq a progressé de 5,2 % soutenu par Nvidia et Amazon, et le Dow Jones a enregistré une hausse plus faible à 4,6 %. En Europe, les marchés actions ont souffert des incertitudes politiques en France et en Allemagne et d'une détérioration des perspectives. L'indice STOXX50 a reculé de -0,5 %. Le CAC40 a sous-performé avec une nouvelle baisse mensuelle de -1,6 % retrouvant les plus bas d'août. En revanche, le DAX30 allemand a mieux résisté marquant une hausse de 2,9 % grâce aux valeurs technologiques et au secteur industriel hors auto. En Asie, la situation reste contrastée. Le Nikkei 225 a chuté en fin de mois de -2,2 %, à cause d'une demande moins soutenue pour les secteurs technologiques et d'une hausse du Yen. De son côté, le MSCI China a chuté de -4,4 %, reflétant les inquiétudes sur l'efficacité des politiques de relance et les tensions avec les États-Unis. L'indice MSCI EM ex China recule de -3,3 %. En Inde, l'indice Nifty a progressé de 1,2 %, marqué par une reprise dans certains secteurs cycliques.

Décembre 2024

En décembre, des données économiques solides en provenance des États-Unis ont contribué à rassurer les investisseurs sur les perspectives de croissance à moyen terme. La Réserve Fédérale a de nouveau baissé ses taux directeurs de -25 points de base (pdb) dans la fourchette [4.25% - 4.5%], elle reste néanmoins vigilante face au risque de reprise de l'inflation. En Europe, La croissance économique a continué de donner des signes de faiblesse. L'inflation de la zone euro devrait rester supérieure à l'objectif de 2 % de la BCE qui a pourtant baissé ses taux directeurs de 25 pdb ramenant le taux de dépôt à 3,00%. Dans ce contexte, les rendements obligataires sont en hausse au cours du mois tandis que le marché action présente des résultats contrastés face à une volatilité persistante.

Aux États-Unis, le rendement à 10 ans des bons du Trésor a terminé le mois à 4.58%, en hausse de 40 points de base (pdb). Cette tendance s'explique par des données économiques solides, une croissance forte et un marché de l'emploi solide, mais aussi par un maintien de l'inflation au-dessus de l'objectif de la Réserve Fédérale. Après une baisse des taux directeurs de 25 pdb en décembre, le marché a réduit ses anticipations de baisse de taux pour 2025 suite au message « hawkish » du FOMC. Dans ce contexte, les taux à 2 ans ont progressé de 9 pdb atteignant 4.23% à la fin du mois. La repentification de la courbe des taux américains se confirme.

En Europe, la tendance est également haussière sur les rendements des emprunts d'état. Le taux allemand à 10 ans a progressé de +28 pdb pour atteindre 2.36% en fin décembre, en hausse pour la cinquième semaine consécutive. Dans un contexte de croissance atone et d'inflation proche de 2% dans la zone, la BCE a abaissé ses taux directeurs de 25 pdb. Les taux courts 2 ans allemands et français ont également augmenté respectivement 2.08% et 2.27%. Au cours du mois, reflétant l'incertitude politique et budgétaire, le spread de taux à 10 ans entre l'Allemagne et la France s'est écarté, atteignant un pic à +88 pdb. Le taux d'emprunt de la Grèce est passé temporairement en dessous de celui de la France.

Aux États-Unis, les marchés actions ont été volatils et présentent des résultats contrastés. Le S&P500 a corrigé à la fin du mois, terminant en baisse de -2.50 % en USD après avoir franchi à plusieurs reprises la barre historique des 6000. Le Nasdaq a également subi une correction de -4.4 % après avoir dépassé les 22 000 points. Cependant, il termine le mois inchangé à +0.39 % grâce à la performance des 7 Magnifiques (+ 5.32 %). Malgré une correction de fin d'année, les indices américains auront largement surperformé les autres indices en 2024. Le S&P500 affiche une performance de + 23.3% en dollar sur l'année, tandis que le Nasdaq clôture à + 24.9%. Il faut remonter à 1998 et 1999 pour trouver deux années consécutives de hausse du S&P500 supérieure à 20%. Près de la moitié (46 %) de la performance annuelle provient de cinq titres (Nvidia, Apple, Amazon, Google et Broadcom), tandis que le S&P 500 à pondération égale a enregistré une performance de 13 %. La victoire des Républicains aux élections a entraîné des flux internationaux importants vers les actions américaines essentiellement via des ETFs.

En Europe, les indices actions terminent décembre en hausse, après une année décevante. L'Eurostoxx50 affiche une performance de +1.91% sur le mois. Les divergences sectorielles sont cependant marquées et les géants européens (Granolas) terminent en baisse de -0.25%. Le CAC40 clôture en hausse de +2.01%, tiré par une bonne performance du luxe, profitant des effets d'annonce du gouvernement chinois. Le DAX30 allemand affiche également une performance solide de +1.44% après avoir franchi les 20000 points.

En Asie, le Nikkei225 termine le mois en baisse de -0.60%, pénalisé par l'affaiblissement du yen face au dollar. Le

RICHELIEU EQUILIBRE

MSCI China affiche, lui, une performance de +2.63%. Ce rebond témoigne d'un regain de confiance dans la capacité du gouvernement à soutenir son économie après plusieurs trimestres de ralentissement.

De décembre 2023 à décembre 2024, la performance de la Part 400 est de -0,08%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SG MONETAIRE PLUS	105 231,62	578 795,18
BFT AUREUS ISR FCP	326 421,66	27 715,27
RICH EU QUALITY FCP C 3 DECIMALE EUR	-	326 714,97
RICHELIEU FAMILY SMALL CAP FCP	291 317,46	-
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE FCP	107 555,20	9 772,21
RICHEL PRAGMA EUROPE FCP	3 863,42	29 669,62

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations spécifiques

Droits de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du fonds.

Fonds et instruments du groupe

- Cette information est présentée dans l'Annexe aux Comptes annuels - Compléments d'information relatif au Bilan et au Compte de résultat. (Autres informations).

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 99,96%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 100%.

- Droit de remploi du collatéral : 100%

Un taux de 100% correspond à un portefeuille sans effet de levier.

Gestion de la liquidité :

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques :

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative d'un OPC. En cas de souscriptions et/ou de rachats significatifs dans l'OPC, ce mécanisme permet d'ajuster la valeur liquidative à la hausse ou à la baisse selon la variation du solde net des souscriptions/rachats afin de protéger les porteurs actuels de l'effet de dilution généré par les coûts de réaménagement du portefeuille.

Ce mécanisme de Swing Pricing se traduit par une répartition différente des coûts entre les investisseurs présents et les investisseurs entrants/sortants. Son déclenchement ne génère pas de coûts supplémentaires pour les investisseurs déjà présents dans l'OPC concerné.

Les coûts de réaménagement du portefeuille (frais de transaction, taxes, coûts de liquidité...) liés aux souscriptions/rachats sont supportés par les investisseurs entrants ou sortants ayant généré des mouvements de souscriptions/rachats importants.

La mise en œuvre du Swing Pricing n'entraîne pas de changement des modalités de souscriptions / rachats.

RICHELIEU EQUILIBRE

La méthode de Swing Pricing appliquée par le groupe Amundi est celle avec seuil de déclenchement : le Swing Pricing sera appliqué sur la valeur liquidative, uniquement lorsque le solde net de souscriptions / rachats aura atteint un seuil prédéfini.

Si le seuil de déclenchement est atteint, la valeur liquidative est « swinguée » i.e. sa valeur est ajustée d'un montant déterminé par un facteur d'ajustement apporté à la valeur liquidative : le facteur de swing

L'ajustement de la valeur liquidative se fait à la hausse en cas de collecte nette positive (souscriptions > rachats) ou à la baisse en cas de collecte nette négative (rachats > souscriptions).

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

La connaissance des paramètres ou informations de nature à déclencher le Swing Pricing peuvent créer des situations de conflit d'intérêt. Ceux-ci sont prises en compte dans la cartographie des risques de conflit d'intérêt de Société Générale Gestion. Ces paramètres sont par conséquent confidentiels et non communicables de manière à préserver l'intérêt des investisseurs.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* *Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Le risque de contrepartie défini par l'équipe d'analyse crédit de la Société de gestion sur la base d'une étude interne extrêmement détaillée. Cette analyse est menée séparément sur le marché monétaire et sur le marché obligataire,
- La compétitivité des prix évaluée à partir d'un état de reporting fourni par les tables de négociation,
- La qualité de l'exécution et du dénouement des opérations évaluée par un état de reporting fourni par le middle office,
- La qualité de la recherche.
- La demande d'entrée en relation avec un nouvel intermédiaire financier, à l'initiative d'un négociateur ou d'un gérant, doit être présentée à la Direction des Risques de la Société de gestion pour accord.

Le document « politique d'exécution » est disponible sur le site internet de SOCIETE GENERALE GESTION : www.societegeneralegestion.fr.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Le compte rendu relatif au frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de S2G www.societegeneralegestion.fr ou adressé à tout porteur qui en ferait la demande.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Société Générale Gestion produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Société Générale Gestion a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion de Société Générale Gestion,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF de Société Générale Gestion, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,

RICHELIEU EQUILIBRE

- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Société Générale Gestion a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Société Générale Gestion a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Société Générale Gestion exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Société Générale Gestion exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Société Générale Gestion exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Société Générale Gestion applique une gestion discrétionnaire.

Société Générale Gestion exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Société Générale Gestion pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Société Générale Gestion applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Société Générale Gestion exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Société Générale Gestion applique une gestion discrétionnaire.

RICHELIEU EQUILIBRE

• Armement nucléaire

Société Générale Gestion restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Société Générale Gestion exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Société Générale Gestion exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Société Générale Gestion a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Société Générale Gestion met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Société Générale Gestion Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable de Société Générale Gestion disponible sur le site www.sociétégénéralegestion.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion de Société Générale Gestion, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable de Société Générale Gestion

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Société Générale Gestion effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Société Générale Gestion est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

RICHELIEU EQUILIBRE

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Société Générale Gestion à l'ensemble de son personnel (87 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 7 748 310 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Société Générale Gestion sur l'exercice : 5 940 540 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Société Générale Gestion sur l'exercice : 1 807 770 euros, soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (3 bénéficiaires) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (aucun bénéficiaire), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)

RICHELIEU EQUILIBRE

- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

RICHELIEU EQUILIBRE

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

RICHELIEU EQUILIBRE
FONDS D'EPARGNE SALARIALE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SOCIETE GENERALE GESTION SA
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale RICHELIEU EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



RICHELIEU EQUILIBRE

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



RICHELIEU EQUILIBRE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



RICHELIEU EQUILIBRE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.07.01 10:05:54 +0200

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

RICHELIEU EQUILIBRE

Bilan Actif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	818 754,26	-
OPCVM	818 754,26	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

RICHELIEU EQUILIBRE

Bilan

Actif (suite)

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	818 754,26	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	-	-
Comptes financiers	101,19	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	101,19	-
Total Actif I + II	818 855,45	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Passif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	818 964,64	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-630,55	-
Capitaux propres I	818 334,09	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	521,36	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	521,36	-
Total Passifs: I + II + III + IV	818 855,45	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts.

RICHELIEU EQUILIBRE

Compte de résultat

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	63,55	-
Sous-total Produits sur opérations financières	63,55	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-30,46	-
Sous-total charges sur opérations financières	-30,46	-
Total Revenus financiers nets (A)	33,09	-
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-5 499,70	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-5 499,70	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-5 466,61	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	230,51	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.
* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

RICHELIEU EQUILIBRE

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Sous-total revenus nets I = C + D	-5 236,10	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	54 287,89	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	54 287,89	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-2 422,86	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	51 865,03	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-48 483,76	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-48 483,76	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 224,28	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-47 259,48	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-630,55	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

RICHELIEU EQUILIBRE

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Recherche d'une performance à moyen/long terme par une exposition d'une part sur les marchés actions et d'autre part sur les marchés de taux (obligataire et monétaire).

RICHELIEU EQUILIBRE

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

<i>Exprimés en EUR</i>	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	818 334,09	957 226,94	1 062 922,60	1 501 565,38	1 780 714,74
	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part 400					
QS0002908166					
Actif net	818 334,09	957 226,94	946 046,60	1 361 149,69	1 630 855,25
Nombre de parts	29 239,20	34 175,568	35 403,588	45 556,737	57 352,581
Valeur liquidative unitaire	27,987	28,009	26,721	29,878	28,435
Distribution unitaire sur revenu net <i>(y compris acomptes)</i>	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes <i>(y compris acomptes)</i>	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur <i>(personnes physiques)</i> ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1,60	0,12	0,03	2,49	0,47

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RICHELIEU EQUILIBRE

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part 410					
990000096719					
Actif net	-	-	116 876,00	140 415,69	149 859,49
Nombre de parts	-	-	4 176,529	4 501,528	5 063,835
Valeur liquidative unitaire	-	-	27,984	31,192	29,594
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	0,12	2,68	0,58

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les coupons ou intérêts des dépôts et instruments financiers à revenus fixe sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

RICHELIEU EQUILIBRE

Les frais de négociation (ou de transaction) sont enregistrés dans un compte spécifique de capitaux propres ; ils sont exclus du prix de cession et du coût d'acquisition des instruments financiers.

Conformément au règlement du FCPE, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les frais de gestion comprennent les frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes). Ces frais regroupent principalement les commissions dues au titre de la gestion administrative, comptable et financière, ainsi que la rémunération des prestataires extérieurs. Ils n'incluent pas les frais de négociation (ou de transaction).

Les frais de gestion pris en charge par l'entreprise sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors des facturations en décembre.

Les frais de gestion pris en charge par l'OPC sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

La commission de gestion financière est provisionnée sur la base de l'actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPC gérés par SGGESTION, les frais facturés venant en diminution des dotations effectuées.

La commission de gestion administrative est provisionnée sur la base de l'actif net, les frais facturés venant en diminution des dotations effectuées.

Le montant des Honoraires du Contrôleur Légal des comptes pour cet exercice est de 1 027,20 euros à la charge du fonds.

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Devise de comptabilité

EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

RICHELIEU EQUILIBRE

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Les revenus et les plus-values nettes réalisées des avoirs compris dans le Fonds sont obligatoirement réinvestis et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	957 226,94	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	50 847,45	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-190 077,82	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-5 466,61	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	54 287,89	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-48 483,76	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	818 334,09	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

Part 400

QS0002908166	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 783,478	50 847,45
Parts rachetées durant l'exercice	-6 719,846	-190 077,82
Solde net des souscriptions/rachats	-4 936,368	-139 230,37

Part 400

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

RICHELIEU EQUILIBRE

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part EUR	Nombre de parts	Valeur liquidative en devise de la part
QS0002908166	Part 400	Capitalisable	EUR	818 334,09	29 239,2	27,987

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Ventilation par nature de taux

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,10	-	-	-	0,10
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	0,10	-	-	-	0,10

RICHELIEU EQUILIBRE

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,10	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	0,10	-	-	-	-	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

RICHELIEU EQUILIBRE

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

RICHELIEU EQUILIBRE

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0007045737	RICHEL PRAGMA EUROPE FCP	RICHELIEU GESTION SA	Actions	France	EUR	139 192,80
FR0011689330	RICHELIEU FAMILY SMALL CAP FCP	RICHELIEU GESTION SA	Actions	France	EUR	276 794,00
FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE FCP	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Monétaire	France	EUR	99 319,49
FR0014006F17	BFT AUREUS ISR FCP	BFT INVESTMENT MANAGERS	Monétaire	France	EUR	303 447,97
Total						818 754,26

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/12/2024

Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	-
Total des créances	-
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-521,36
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-521,36
Total des créances et dettes	-521,36

RICHELIEU EQUILIBRE

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion.

Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème	Prise en charge Fonds/Entreprise
Frais de gestion financière	Actif net	RICHELIEU EQUILIBRE PART 410 : 0,60% TTC maximum 0,62% TTC maximum	Entreprise Fonds
		RICHELIEU EQUILIBRE PART 400 : 1,22% TTC maximum	Fonds
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	RICHELIEU EQUILIBRE PART 410 : 0,10% TTC	Fonds
		RICHELIEU EQUILIBRE PART 400 : 0,10% TTC	Fonds
Frais indirects :			
- Commission de souscription	Actif net	0,50% TTC maximum	Fonds
- Commission de rachat	Actif net	Néant	Sans objet
- Frais de gestion	Actif net	Néant	Fonds
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Sans objet

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

Commission de surperformance : les OPC dans lesquels investit le FCPE peuvent comprendre des frais de gestion variables qui sont au plus égaux à 30 % de la surperformance réalisée par l'OPC par rapport à l'évolution de son indice de référence sur la même période.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

RICHELIEU EQUILIBRE

Part 400

QS0002908166

31/12/2024

Frais fixes	5 499,70
Frais fixes en % actuel	0,63
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-
Autres frais pris en charge par l'entreprise	-

RICHELIEU EQUILIBRE

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

RICHELIEU EQUILIBRE

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE FCP	99 319,49
	FR0014006F17	BFT AUREUS ISR FCP	303 447,97
Total			402 767,46

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-5 236,10	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-5 236,10	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-5 236,10	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part 400

QS0002908166	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-5 236,10	-
Total	-5 236,10	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

RICHELIEU EQUILIBRE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	51 865,03	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	51 865,03	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	51 865,03	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part 400

QS0002908166	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	51 865,03	-
Total	51 865,03	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

RICHELIEU EQUILIBRE

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			818 754,26	100,05
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			818 754,26	100,05
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE FCP	EUR	0,928	99 319,49	12,14
BFT AUREUS ISR FCP	EUR	2,826	303 447,97	37,08
RICHELIEU FAMILY SMALL CAP FCP	EUR	1 638,416	276 794,00	33,82
RICHEL PRAGMA EUROPE FCP	EUR	590	139 192,80	17,01
Total			818 754,26	100,05

RICHELIEU EQUILIBRE

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

RICHELIEU EQUILIBRE

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)		Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-		
Futures						
Sous total		-	-	-		
Options						
Sous total		-	-	-		
Swaps						
Sous total		-	-	-		
Autres instruments						
Sous total		-	-	-		
Total		-	-	-		

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	818 754,26
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	101,19
Autres passifs (-)	-521,36
Total = actif net	818 334,09

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

RICHELIEU EQUILIBRE PART 400

Un Compartiment de RICHELIEU EQUILIBRE

Société de gestion : Société Générale Gestion (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

990000083059 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.societegeneralegestion.fr

Appelez le +33 1 76378100 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Société Générale Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Gestion est agréée en France sous le n°GP-09000020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de RICHELIEU EQUILIBRE PART 400, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce Sub-Fund a été créé pour une durée de 99 ans. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du Sub-Fund. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Not applicable

Objectifs : En souscrivant à RICHELIEU EQUILIBRE, vous accédez à un large univers composé d'OPC et de fonds d'investissement orientés vers les marchés d'actions et de taux européens.

L'objectif de gestion du FCPE est de rechercher une performance à moyen/long terme par une exposition d'une part sur les marchés actions et d'autre part sur les marchés de taux (obligataire et monétaire).

Pour y parvenir, le FCPE cherche à tirer parti des évolutions des marchés des actions européennes en modulant l'exposition du FCPE aux pays, aux types de valeurs et de capitalisations, aux secteurs d'activités et aux devises, en fonction de ses scénarios économiques, de ses anticipations de marchés et des évolutions de taux d'intérêt des marchés obligataires de la zone euro, en faisant varier la sensibilité du portefeuille en fonction de ses scénarios de taux (hausse ou baisse des taux).

Le FCPE est investi entre 40% et 60% de l'actif dans des OPC français et/ou européens conformes à la Directive européenne 2009/65/CE classés « Actions de pays de la zone euro », « Actions françaises », « Actions des pays de l'Union européenne ». Le FCPE est en outre investi jusqu'à 60% dans des OPC français et/ou européens à la Directive européenne 2009/65/CE classés « monétaire » et « monétaire court terme » et jusqu'à 40% indifféremment dans des OPC français et/ou européens à la Directive européenne 2009/65/CE classés « mixtes » et « Obligations et autres titres de créance libellées en euro ».

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.societegeneralegestion.fr)

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) Weekly comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de RICHELIEU EQUILIBRE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers,

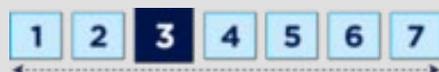
gratuitement sur demande auprès de : Société Générale Gestion - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.societegeneralegestion.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 years.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du compartiment. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE RICHELIEU EQUILIBRE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Sub-Fund au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 years			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 years
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3,530	€3,120
	Rendement annuel moyen	-64.7%	-20.8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8,190	€8,700
	Rendement annuel moyen	-18.1%	-2.7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9,560	€9,940
	Rendement annuel moyen	-4.4%	-0.1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11,220	€11,080
	Rendement annuel moyen	12.2%	2.1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/03/2015 et le 27/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/08/2015 et le 28/08/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si Société Générale Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

RICHELIEU EQUILIBRE

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€785	€2,087
Incidence des coûts annuels**	8.0%	4.1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.94% avant déduction des coûts et de -0.12% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5.00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0.00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	3.01% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	285.75 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0.00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0.00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 years. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Sub-Fund. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de RICHELIEU EQUILIBRE conformément au prospectus de RICHELIEU EQUILIBRE.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Société Générale Gestion au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à serviceclients.2g@sggestion.fr

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.societegeneralegestion.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Sub-Fund, y compris les diverses politiques publiées du Sub-Fund, sur notre site Internet www.societegeneralegestion.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Teneur de comptes : SOCIETE GENERALE, Amundi ESR

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce Sub-Fund est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Sub-Fund au cours des 10 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

**Comptes annuels au
29/12/2023**

RICHELIEU EQUILIBRE

Rapport annuel

Exercice clos le : 29.12.2023

FCPE de Société Générale Gestion

Société de gestion : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION

Sous délégué de gestion comptable en titre : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes annuels

RICHELIEU EQUILIBRE

BILAN Actif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	951 228,02	1 058 451,84
• INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE ET DES ENTREPRISES LIÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	951 228,02	1 058 451,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	7 164,90	13 813,69
Liquidités	7 164,90	13 813,69
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	958 392,92	1 072 265,53

RICHELIEU EQUILIBRE

BILAN Passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	953 024,01	1 061 008,06
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 966,45	10 411,25
• Résultat de l'exercice	-7 763,52	-8 496,71
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	957 226,94	1 062 922,60
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	1 165,98	9 342,93
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 165,98	9 342,93
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	958 392,92	1 072 265,53

RICHELIEU EQUILIBRE

HORS-BILAN

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

COMPTE DE RÉSULTAT

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	106,87	6,70
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Crédits d'impôt	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	106,87	6,70
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-42,91	-100,60
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-42,91	-100,60
Résultat sur opérations financières (I - II)	63,96	-93,90
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-8 619,82	-10 337,73
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	366,10	690,50
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV + V)	-8 189,76	-9 741,13
Régularisation des revenus de l'exercice (VI)	426,24	1 244,42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)	-	-
Résultat (I - II + III - IV + V +/- VI - VII) :	-7 763,52	-8 496,71

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les coupons ou intérêts des dépôts et instruments financiers à revenus fixe sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les frais de négociation (ou de transaction) sont enregistrés dans un compte spécifique de capitaux propres ; ils sont exclus du prix de cession et du coût d'acquisition des instruments financiers.

Conformément au règlement du FCPE, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les frais de gestion comprennent les frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes). Ces frais regroupent principalement les commissions dues au titre de la gestion administrative, comptable et financière, ainsi que la rémunération des prestataires extérieurs. Ils n'incluent pas les frais de négociation (ou de transaction).

Les frais de gestion pris en charge par l'entreprise sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors des facturations en décembre.

Les frais de gestion pris en charge par l'OPC sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

La commission de gestion financière est provisionnée sur la base de l'actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPC gérés par SGGESTION, les frais facturés venant en diminution des dotations effectuées.

La commission de gestion administrative est provisionnée sur la base de l'actif net, les frais facturés venant en diminution des dotations effectuées.

Le montant des Honoraires du Contrôleur Légal des comptes pour cet exercice est de 1 027,20 euros à la charge du fonds.

Frais de fonctionnement et commissions

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème	Prise en charge Fonds/Entreprise
Frais de gestion financière	Actif net	RICHELIEU EQUILIBRE PART 410 : 0,72 % TTC maximum 0,60 % TTC maximum	Fonds Entreprise
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	RICHELIEU EQUILIBRE PART 400 : 1,32 % TTC maximum	Fonds
Frais indirects : Commission de souscription	Actif net	0,50% TTC maximum	Fonds
Commission de rachat	Actif net	Néant	Sans objet
Frais de gestion	Actif net	3% TTC maximum	Fonds
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	0,60 % TTC maximum	Fonds
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Sans objet

RICHELIEU EQUILIBRE

Commission de surperformance : les OPC dans lesquels investit le FCPE peuvent comprendre des frais de gestion variables qui sont au plus égaux à 30 % de la surperformance réalisée par l'OPC par rapport à l'évolution de son indice de référence sur la même période.

Il est précisé que les frais de gestion et frais externes (P1) se décomposent de la manière suivante :

- Frais de gestion administrative et comptable :

Ces frais de gestion administrative et comptable sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et prélevés mensuellement sur les liquidités du Fonds. Ils viennent ainsi en déduction de ses actifs pour la quote-part prise en charge par les porteurs de parts. Ils sont perçus au moins une fois par an pour la quote-part prise en charge par l'entreprise

Catégorie de part	Frais de gestion administrative et comptable
400	0,24 % TTC (0,20 % HT) maximum à la charge des porteurs de parts 0 % à la charge de l'entreprise
410	0,24 % TTC (0,20 % HT) maximum à la charge des porteurs de parts 0 % à la charge de l'entreprise

- Frais de gestion financière :

Ces frais de gestion financière sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et prélevés mensuellement sur les liquidités du Fonds. Ils viennent ainsi en déduction de ses actifs pour la quote-part prise en charge par les porteurs de parts. Ils sont perçus au moins une fois par an pour la quote-part prise en charge par l'entreprise.

La commission de gestion financière peut être calculée d'après l'actif net, déduction faite des parts et/ou des actions d'OPC gérés par la Société de Gestion.

Catégorie de part	Frais de gestion financière
400	0,96 % TTC (0,80 % HT) maximum à la charge des porteurs de parts 0 % à la charge de l'entreprise
410	0,36 % TTC (0,30 % HT) maximum à la charge des porteurs de parts 0,60 % TTC (0,50 % HT) maximum à la charge de l'entreprise

- Honoraires du contrôleur légal des comptes :

Ils sont fixés au maximum à 0,12 % l'an TTC (soit 0,10 % HT) de l'actif net du fonds. Ils sont fonction de l'orientation de gestion, du nombre de lignes composant le portefeuille et du montant de l'actif. Leur montant figure dans le rapport annuel du Fonds. Ces frais sont à la charge du Fonds.

2 Évolution actif net

Devise	29.12.2023	30.12.2022
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	1 062 922,60	1 501 565,38
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	65 645,01	116 380,72
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-221 223,84	-402 604,48
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 158,27	16 020,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-59,57	-4 128,17
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	44 974,23	-154 570,27
- Différence d'estimation exercice N	62 090,52	17 116,29
- Différence d'estimation exercice N-1	17 116,29	171 686,56
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-8 189,76	-9 741,13
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	957 226,94	1 062 922,60

La ventilation des souscriptions par domaine et des rachats par nature enregistrés chez les teneurs de compte est présentée en annexe 3.13.

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées" par société et par nature

Par Société	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Société 1	-	-
Société 2	-	-
Société 3	-	-
Autres Sociétés	-	-

Par nature d'instrument	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

3.1.4. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.5. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	7 164,90
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 164,90	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	-	Autres devises
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
Passif					
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	
Opérations de change à terme de devises :	-
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	
Opérations de change à terme de devises :	1 165,98
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	1 165,98
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

RICHELIEU EQUILIBRE

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Part 400 / 990000083059	2 301,436	63 439,01	3 529,456	97 663,79
Part 410 / 990000096719	77,18	2 206,00	4 253,709	123 560,05
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
Part 400 / 990000083059		-		-
Part 410 / 990000096719		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
Part 400 / 990000083059		-		-
Part 410 / 990000096719		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
Part 400 / 990000083059		-		-
Part 410 / 990000096719		-		-

RICHELIEU EQUILIBRE

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion restant à la charge de l'Opc (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
Part 400 / 990000083059	0,83
Part 410 / 990000096719	0,51
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
Part 400 / 990000083059	-
Part 410 / 990000096719	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

RICHELIEU EQUILIBRE

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	463 632,61
- autres instruments financiers	-

RICHELIEU EQUILIBRE

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-7 763,52	-8 496,71
Total	-7 763,52	-8 496,71

Part 400 / 990000083059	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-7 763,52	-7 891,68
Total	-7 763,52	-7 891,68
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Part 410 / 990000096719	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-605,03
Total	-	-605,03
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 966,45	10 411,25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	11 966,45	10 411,25

Part 400 / 990000083059	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	11 966,45	9 274,00
Total	11 966,45	9 274,00
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part 410 / 990000096719	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	1 137,25
Total	-	1 137,25
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

RICHELIEU EQUILIBRE

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCPE au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	957 226,94	1 062 922,60	1 501 565,38	1 780 714,74	1 944 652,86

Part 400 / 990000083059	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	34 175,568	35 403,588	45 556,737	57 352,581	65 715,475
Valeur liquidative	28,009	26,721	29,878	28,435	27,406
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,12	0,03	2,49	0,47	0,19

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Part 410 / 990000096719	Devise de la part et de la valeur liquidative : -				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	-	4 176,529	4 501,528	5 063,835	5 051,057
Valeur liquidative	-	27,984	31,192	29,594	28,434
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	0,12	2,68	0,58	0,28

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

RICHELIEU EQUILIBRE

3.13. Détail des souscriptions/rachats fourni par les teneurs de comptes

Non audité par les Commissaires aux Comptes.

Réserve spéciale de participation	7 461,17
Versements volontaires des salariés	17 598,67
Intéressement	980,39
Abondements de l'entreprise	38 735,16
Intérêts de retard versés par l'entreprise	303,39
Droits d'entrée	-
Droits d'entrée rétrocedés	-
Droits d'entrée acquis	-
Transferts entrants	566,23
Rachats	91 013,58
Transferts sortants	130 210,26

4 Inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
O.P.C.V.M.						
FR0000989410	RICH EU QUALITY FCP C 3 DECIMALE EUR	PROPRE	1 745,51	324 333,21	EUR	33,88
FR0007045737	RICHEL PRAGMA EUROPE FCP	PROPRE	698,00	163 262,20	EUR	17,06
FR0000003964	SG MONETAIRE PLUS	PROPRE	19,1019	463 632,61	EUR	48,43
Total O.P.C.V.M.				951 228,02		99,37
Total Valeurs mobilières				951 228,02		99,37
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	7 164,90	7 164,90	EUR	0,75
Total BANQUE OU ATTENTE				7 164,90		0,75
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-219,27	-219,27	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-454,30	-454,30	EUR	-0,05
	PRHONOCAC	PROPRE	-78,80	-78,80	EUR	-0,01
	PRN-1HONOCAC	PROPRE	-413,61	-413,61	EUR	-0,04
Total FRAIS DE GESTION				-1 165,98		-0,12
Total Liquidités				5 998,92		0,63
Total RICHELIEU EQUILIBRE				957 226,94		100,00

Société Générale Gestion

Société Anonyme au capital de 567 034 094 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 09000020

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 491 910 691 RCS Paris